



Compte rendu

ASSEMBLEE GENERALE 2009

En date du 16 janvier 2009 à 18 heures ;

Conformément aux statuts l'assemblée générale annuelle s'est réunie à l'amphithéâtre de la Baronnerie, rue Hélène Boucher, 49481 St Sylvain d'Anjou, étaient présents (*Denis Boué (1991), Christophe David (1986), Fabien Fouchard (1982), Benoit Brebion (1986), Hervé Thouzard (1989), Jean-Luc Marteau (1975), Nicolas Fouassier (1994), Romain Herault (2003), Claude Chiquet (St Julien), Bernard Georges (1977), Henri Chauvière (1963), Jean-Luc Roy (1963), Sylvain Guillot (1974), Laurent Savreux (1992)*), présidé par Demis Boué pour soumettre à l'ordre du jour :

- Rapport moral présenté par le Président
- Rapport financier présenté par le Trésorier
- Bilan du cinquantenaire
- Validation des modifications du règlement intérieur concernant les articles 8, 9 et 20
- Orientations 2009
- Questions diverses
- Élection des membres du conseil d'administration

Rapport Moral :

Denis Boué nous a fait part des lignes directrices de ces dernières années et encourage son successeur à continuer. Il a souligné la réussite du 50^{ème} anniversaire.

Le rapport moral a été validé avec 20 voix pour, 1 abstention, 1 voix contre.

Rapport financier :

Romain Héroult nous a présenté les comptes de l'association :

Etat des comptes 3011,32 €, l'amicale a investi 2789,10 euros lors du cinquantenaire, Il n'y a pas eu d'appel à cotisation cette année, l'Amicale s'est concentrée sur l'organisation du cinquantième anniversaire.

Le rapport financier a été validé avec 21 voix pour, 1 abstention.

Bilan du 50^{ème} anniversaire :

Plus de 8700 visites sur le site en 18 mois et plus de 1300 inscriptions à la lettre d'information.

Remboursement de 2 chèques cinquantième :

Lors de l'assemblée générale nous avons décidé que nous ne rembourserions pas 2 chèques de réservation, soit 6 places, à 2 anciens qui ne sont pas venus, pour les motifs suivants :

- Il n'y a pas eu d'annulation (*nous avons remboursé tout les désistements jusqu'à la veille du cinquantenaire et avons revendu les places le jour du cinquantième*)
- L'amicale du payer ces 6 places repas + sono + prestation orchestre et n'a pas pu les revendre faute d'avoir été prévenu de ces annulations.



Compte rendu

Objectifs 2009 :

- Remettre en place les 2 commissions (bulletin et promotion)
- Organiser la journée / soirée annuelle de retrouvailles d'anciens élèves
- Mettre à disposition un annuaire aux membres cotisants

Après les débats, il a été procédé au vote de la modification des articles 8, 9 et 20 du règlement intérieur. Il a été décidé que :

- l'article 8 est modifié : les cotisations seront exprimées en euros et non plus en francs, la cotisation annuelle est fixée à 15 €.
- l'article 9 est modifié et inclus la possibilité de donner un accès à une base de donnée d'anciens élèves aux cotisants.
- l'article 20 est modifié et précise qu'un membre du conseil d'administration devra résider à une distance lui permettant d'assister aux réunions et remplace le terme « devra être proche d'Angers »
- Articles 26 et 27 les commissions seront composées de membres sans qu'il soit fait mention d'un nombre spécifique par commission.

Les changements ont été votés et acceptés à 19 voix pour, 2 abstentions, 1 contre.

L'assemblée a agréé la démission de Denis Boué de son poste de Président et de Jean-Luc Roy, et a élu Hervé Thouzard comme nouveau membre du conseil d'administration de l'association AAEB.

L'assemblée a statué et a élu au conseil d'administration :

- Jean-Luc Marteau, Président
- Benoit Brebion, Vice-Président,
- Romain Hérault, trésorier
- Nicolas Fouassier, secrétaire
- Christophe David, trésorier adjoint
- Hervé Thouzard, secrétaire adjoint
- Denis Boué
- Daniel Clément
- Fabien Fouchard
- Jean-Paul Segonds

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close.